

Editorial

Dans un dossier commun, *Documents* et *Dokumente* avaient ouvert en 2006 les pages de la presse écrite en Allemagne et en France et insisté sur les différences de structures constatées dans les journaux des deux pays. Cette fois-ci, le dossier consacré à la radio démontre, au sens et au figuré, que la France et l'Allemagne ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. Historiquement, juridiquement, structurellement. Nombreux sont les éléments qui compliquent toute comparaison entre la radio en Allemagne à vocation essentiellement régionale, et la radio en France à vocation essentiellement nationale. Quelques exemples : la perception de la redevance, bien qu'elle fasse l'objet de polémiques et de débats publics analogues, est différente dans les deux pays. La question des quotas de musique, discutée dans les milieux de la radio et de la politique en France comme en Allemagne, ne reçoit pas les mêmes réponses. Ou encore : les vocations hors frontières des radios internationales *Deutsche Welle* et *Radio France Internationale* se distinguent elles aussi par des approches bien spécifiques – dues notamment à l'importance de la langue parlée dans le monde, l'Allemagne n'ayant pas de « germanophonie » à opposer à la francophonie.

Une fois de plus le thème de la langue reste donc au centre des préoccupations de la relation franco-allemande. Tous les efforts annoncés pratiquement lors de chaque sommet pour favoriser l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France se heurtent visiblement à des obstacles, dont on ne sait trop s'ils sont politiques ou plutôt culturels. L'exemple du Bade-Wurtemberg est significatif. Un tribunal administratif a prononcé un verdict qui freine les ardeurs des défenseurs de la langue française en Allemagne, notamment celles du gouvernement régional de Stuttgart. Le dossier n'est pas clos

pour autant et *Documents* aura encore maintes fois l'occasion de revenir sur ce sujet épineux, considéré à juste titre comme un baromètre des relations bilatérales, mais dont les solutions ne semblent pas vraiment évidentes.

Cela est vrai aussi pour le langage politique. Si l'on met entre parenthèses le seul langage diplomatique qui relativise généralement les fausses notes dans l'expression d'une harmonie revendiquée par les acteurs de la coopération franco-allemande, il ressort clairement que Paris et Berlin n'ont pas forcément la même partition en ce moment. Après la longue période électorale (et pré-électorale, qui a tout de même, sinon paralysé, du moins freiné les actions franco-allemandes), chacun veut désormais entendre les nouveaux accents du duo franco-allemand sur les sujets d'actualité. Sur l'Europe et l'euro, sur la crise des marchés financiers, sur la politique énergétique et la défense du climat – la liste est longue. Les trois premières rencontres informelles à Berlin, Toulouse et Meseberg, mais aussi les différents sommets (Europe, G8) permettent déjà de constater que les orchestres semblent avoir quelques difficultés à accorder leurs premiers violons. Ce n'est certes pas encore la cacophonie, mais s'il y a effectivement une harmonie affichée, elle ne correspond pas vraiment à la définition qu'en donnent les mélomanes.

Alors faute de langage harmonieux, faute aussi de compréhension mutuelle peut-être, faute de pouvoir imposer l'apprentissage de la langue du voisin, Français et Allemands pourront toujours se tourner vers la musique, dont on dit généralement qu'elle adoucit les mœurs. Musique et histoire – Bayreuth reste un haut-lieu mythique où musique et politique se côtoient. Musique classique – avec plus de cent concerts français pour la saison 2007-2008 à Essen, au cœur du Bassin de la Ruhr, où la culture remplace dorénavant le charbon et l'acier. Musique et jeunesse enfin – avec le nouveau départ de la *Loveparade*, boudée désormais par Berlin. Un événement en guise de répétition générale avant 2010, année pendant laquelle la région de la Ruhr sera la capitale culturelle de l'Europe.

Gérard Fossier

